

■ **B. Média, Fabrice Bastian**, à Lausanne, CH-550-1042225-6 (FOSC du 11.05.2005, p. 17). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 28 avril 2005. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.  
Journal no 5845 du 31.05.2005  
(02867998 / CH-550.1.042.225-6)